



Actualités

LA FÊTE NATIONALE
QUÉBEC
À PRÉVOST

23 JUIN

MARCHÉ AUX PUCES
EN FORMULE
CINÉ-PARC

PROGRAMMATION

18 H 30 ARRIVÉE DES VOITURES
À 19 H 30 : ET ANIMATION

19 H 30 : DISCOURS PATRIOTIQUE
ET HOMMAGE AU DRAPEAU

19 H 45 : ANIMATION DJ

20 H : SPECTACLE SUR
LA SCÈNE DU BON VIVANT
ATROCETOMIQUE 25
HOMMAGE AUX COLOCS

Détails et inscription obligatoire ville.prevost.qc.ca

ZONE CANINE ACCESSIBLE GRATUITEMENT POUR LES CHIENS DE PRÉVOST ET LEUR MAÎTRE



La Ville de Prévost a nouvellement fait l'acquisition au coût de 495 000 \$ d'un terrain de plus de 2 millions de pieds carrés situé entre la rivière du Nord et la rue Principale, du ruisseau Marois au sud jusque derrière les terrains de tennis du parc Val-des-Monts au nord. Cette acquisition permet à la Ville de changer l'accessibilité des sentiers pédestres pour offrir un accès gratuit à tous les résidents de Prévost. Le terrain devient dès maintenant une zone canine accessible gratuitement pour les résidents. Les randonneurs devront avoir en main une passe du Parc régional de la Rivière-du-Nord pour dépasser les limites du terrain de Prévost.

CHIENS AVEC MAÎTRE BIEN ÉLEVÉ ACCEPTÉS!

En plus d'offrir la gratuité sur ses sentiers, la Ville de Prévost les rend également accessibles aux chiens. Les citoyens pourront promener leurs chiens en forêt dans de beaux sentiers en toute légalité en respectant des consignes de bases. Une campagne de sensibilisation a été lancée dans les sentiers pour que la promenade du meilleur ami de l'homme se passe sans anicroche. Dans cette campagne, les pitous prennent la parole pour rappeler des comportements de base à leur maître. On retrouvera sur les sentiers des pancartes avec des indications telles que « À Prévost, on est si attachés à nos maîtres qu'on les tient en laisse. » et « À Prévost, on a si bien élevé nos maîtres qu'ils ramassent nos crottes. ». Les pitous rappellent également qu'ils n'ont pas le droit de visiter les plateaux sportifs en spécifiant que « À Prévost, le glissement sur crotte n'est pas une discipline sportive reconnue. ».

FÊTE NATIONALE

FÊTE DU CANADA

FERMETURE
DES BUREAUX
MUNICIPAUX
ET DE LA
BIBLIOTHÈQUE

24 juin et 1^{er} juillet

BIBLIOTHÈQUE

HEURES
D'OUVERTURE
POUR L'ÉTÉ

DÈS LE 25 JUIN

LUNDI AU VENDREDI
9 H À 19 H

SAMEDI ET DIMANCHE
FERMÉE

Diffusée en direct
SUR LA PAGE FACEBOOK
DE LA VILLE DE PRÉVOST

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL :
Salle Saint-François-Xavier : 994, rue Principale, Prévost

LUNDI
À 19 H 30

12 JUILLET

POUR JOINDRE LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL :
ville.prevost.qc.ca

DANS UN PARC PRÈS DE CHEZ VOUS

Matériel requis : Tapis de yoga, bouteille d'eau, serviette.

GRATUIT

⚠️ Veuillez prendre note que le respect de la distanciation physique sera assuré et que dans le cas contraire, on vous demande d'avoir en main votre masque en tout temps.

☔ En cas de pluie, l'activité est annulée.

TI-MOUSSES DANS BROUSSE

Dimanche 20 juin

Départ de la gare
de Prévost

Dimanche 27 juin

Départ de la gare
de Prévost

Dimanche 4 juillet

Départ de la gare
de Prévost

LES MARDIS ÉNERGIE

Mardi 22 juin

Parc Terrasse des Pins

Mardi 29 juin

Centre récréatif
du Lac Écho

Mardi 6 juillet

Parc des Morilles

LES VENDREDIS ZEN

Vendredi 25 juin

Parc des Morilles

Vendredi 2 juillet

Parc Terrasse des Pins

Vendredi 9 juillet

Centre Récréatif
du Lac Écho

PROGRAMMATION COMPLÈTE ET INSCRIPTION OBLIGATOIRE
ville.prevost.qc.ca sous l'onglet Guichet citoyen | Inscriptions - Programmation
Places limitées

LES JEUDIS CULTURELS

MARCHÉ AUX PUCES • 19 h 30

(ENTRÉE PAR LE CHEMIN DU LAC-ÉCHO)

Les Jeudis culturels seront présentés en formule ciné-parc sur le site du marché aux puces. Apportez vos boissons et vos chaises. Arrivez en voiture et respectez les consignes qui vous seront données à l'entrée.

En cas de pluie, la présentation est annulée.

Inscription obligatoire

ville.prevost.qc.ca
sous l'onglet
Guichet citoyen |

Inscriptions - Programmation

8 JUILLET
MARCO CALLIARI

22 JUILLET
DAVID THIBAUT

LES LUNDIS ADRÉNALINE

AU SKATEPARK

De 18 h 30 à 20 h

Tous les lundis dès le 28 juin, les passionnés de planche à roulettes pourront participer gratuitement aux Lundis adrénaline avec un entraîneur professionnel qui sera sur place et pourra montrer plusieurs techniques de perfectionnement.

Inscription obligatoire

ville.prevost.qc.ca sous l'onglet
Guichet citoyen | Inscriptions - Programmation

CLUBS DE LECTURE ESTIVAUX

Il est toujours possible de t'inscrire aux deux clubs de lecture que t'offre la bibliothèque cet été! Le Club des Aventuriers du livre est davantage pour ceux qui aiment le papier et qui veulent fréquenter la bibliothèque, alors que le Club TD est plus pour les amoureux du Web. Rien ne t'empêche de t'inscrire aux deux !

Inscription en ligne dès maintenant

ville.prevast.qc.ca
sous l'onglet Guichet citoyen |
Inscriptions - Programmation



Club
de lecture
d'été
TD



Illustration: Douan Perrelec (2012)

PIQUE-NIQUE SOUS LE SOLEIL LES MERCREDIS 18 H

AU PARC TERRASSE DES PINS
SI LA TEMPÉRATURE LE PERMET



Dès le 30 juin, les enfants de 3 à 7 ans sont invités à retrouver Monsieur Guillaume et son ami Gros-Ragoût les mercredis au parc Terrasse des Pins afin de découvrir le plaisir de la lecture en se faisant raconter les plus belles et magiques histoires jeunesse tout en pique-niquant en famille. Ils seront transportés dans différents mondes imaginaires.

Inscription obligatoire : ville.prevast.qc.ca sous l'onglet Guichet citoyen | Inscriptions - Programmation



alpha
numérique

Atelier
gratuit

Cet été, à 14 h, assistez aux neuf différents ateliers virtuels gratuits offerts par Alphanumérique. Différentes thématiques seront abordées lors de chacun des ateliers.

- 6 juillet :** Tablette IPAD (niveau 1) Mieux utiliser la tablette
- 13 juillet :** Tablette Android (niveau 1) Mieux utiliser la tablette
- 20 juillet :** Tablette Android (niveau 2) Le web et ses ressources
- 22 juillet :** Tablette IPAD (niveau 2) Le web et ses ressources
- 27 juillet :** Tablette Android (niveau 3)
Téléchargement et gestion des applications
- 29 juillet :** Tablette IPAD (niveau 3)
Téléchargement et gestion des applications
- 4 août :** Le cyberharcèlement
- 11 août :** Mon contenu en ligne m'appartient-il ?
- 17 août :** Réseaux sociaux : vers une utilisation responsable

Inscriptions : ville.prevast.qc.ca sous l'onglet Guichet citoyen | Inscriptions - Programmation

ABOLITION DES FRAIS DE RETARD À LA BIBLIOTHÈQUE!



Voici une nouvelle qui fera bien des heureux à la bibliothèque : les frais de retard sont maintenant abolis! Tous les frais de retard accumulés ont également été annulés. Fini le stress de payer des frais parce que son enfant a oublié son livre à l'école le vendredi ou parce qu'il nous reste 2 chapitres à lire dans notre bain avant de pouvoir le ramener! Bien que nous encourageons toujours nos lecteurs à respecter les dates de retour, nous préférons revoir nos livres que de faire 1 \$ avec des frais. N'hésitez plus, vous pouvez dès maintenant ramener vos livres... sans frais!

JAM TON QUARTIER

Dès le 28 juin, rendez-vous le lundi dans un parc près de chez vous pour participer aux soirées Jam ton quartier avec les musiciens Angèle Courville et Philippe-Emmanuel David. Pour l'occasion, ils convient les citoyens à un jam de percussions auquel ils pourront assister ou participer en direct de leur balcon ou de leur terrain.

LUNDI 28 JUIN	18 h 30 à 19 h 15	Des Morilles
	19 h 30 à 20 h 15	Patriarches
LUNDI 5 JUILLET	18 h 30 à 19 h 15	Patriarches
	19 h 30 à 20 h 15	Terrasses des Pins
LUNDI 12 JUILLET	18 h 30 à 19 h 15	Terrasses des Pins
	19 h 30 à 20 h 15	Val-des-Monts
LUNDI 19 JUILLET	18 h 30 à 19 h 15	Val-des-Monts
	19 h 30 à 20 h 15	Gare

Piano

VENEZ Y JOUER VOS AIRS PRÉFÉRÉS ET METTEZ DE LA COULEUR DANS NOS BEAUX JOURS D'ÉTÉ!

L'arrivée de la saison estivale annonce le retour du piano public à la gare de Prévost! Faites-y valoir vos talents de musicien! Les heures d'utilisation varient en fonction des heures d'ouverture de la gare et de la température. Une distributrice de liquide désinfectant est à votre disposition et le lavage des mains avant de jouer est obligatoire.



Chaque geste compte.

PLANTES TOXIQUES



BERCE DU CAUCASE

La présence de la Berce du Caucase dans la région et à Prévost est une réalité... Les citoyens qui croient être en présence de cette plante, peu importe l'endroit (sur la propriété, sur les accotements, sur un terrain vague ou dans un parc), ne doivent pas y toucher et communiquer avec le Service de l'environnement.



HERBE À LA PUCE

L'herbe à la puce est une plante toxique qui pousse un peu partout. Les citoyens qui observent ou croient observer cette plante en bordure de rue ou dans un fossé doivent communiquer avec le Service de l'environnement. Pour ce qui est de sa présence sur propriétés privées, chaque propriétaire est tenu, en vertu de la réglementation, de voir à son élimination.

Information : ville.prevost.qc.ca

Les citoyens sont fortement invités à communiquer avec le Service de l'environnement afin que des spécialistes effectuent une inspection rapide. Le secteur visé pourra donc être ajouté à la campagne annuelle d'épandage pour détruire les plantes et un suivi annuel sera effectué.

ABATTAGE D'ARBRES

GRATUIT

PERMIS OBLIGATOIRE

La Ville de Prévost possède un règlement qui interdit d'abattre un arbre sans avoir préalablement obtenu un permis à cet effet. Même un arbre cassé ou complètement mort nécessite un permis dûment émis par le Service de l'environnement. Il est donc essentiel d'obtenir ledit permis avant de procéder à la coupe d'un arbre pour éviter une amende de plus de 850 \$!

Pour faire une demande, communiquez avec le Service de l'environnement au 450 224-8888, poste 6230 ou au techenviro@ville.prevost.qc.ca.

NOUVELLE PROCÉDURE DÉCHIQUETAGE DE BRANCHES

Dans une nouvelle approche utilisateur-payeur, les collectes de branches pour le déchiquetage impliquent dorénavant des frais pour les citoyens désirant utiliser le service. Afin de s'assurer d'obtenir les meilleurs coûts pour les Prévostois et en utilisant notre volume d'achat, la Ville a lancé un appel de proposition parmi les professionnels de la région.

L'entrepreneur Émondage Maxime Lemay s'occupe maintenant du déchiquetage des branches sur le territoire prévostois. Chaque tranche de 15 minutes de déchiquetage est facturée au coût de 55 \$ + txs directement au citoyen par l'entrepreneur. L'inscription est obligatoire, en ligne, au emondageml.com ou par téléphone au 514 241-9536. Les collectes se feront à la discrétion de l'entrepreneur sans dépasser 30 jours entre l'inscription et le ramassage.



APPEL DE CANDIDATURE

COMITÉ CONSULTATIF DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ENVIRONNEMENT



Deux postes sont à combler soit un (1) membre citoyen(e) et un (1) membre représentant le monde des affaires.

Le comité se réunit approximativement une fois par mois. Les personnes intéressées sont invitées à faire parvenir une brève description de leurs motivations et leurs coordonnées par courriel avant le 23 juillet au projetges@ville.prevost.qc.ca.



Chaque geste compte.

OUVERTURE DU NOUVEL ÉCOCENTRE RÉGIONAL



Ça y est, le nouvel écocentre régional de Saint-Jérôme est ouvert et ce, 7 jours par semaine, 12 mois par année! Situé au 220, boulevard Maisonneuve ce tout nouveau bâtiment a du panache.

Grand magasin intérieur pour le réemploi, plate-forme de déchargement pour les matériaux de construction et zone extérieure de dépôt complètement repensée ne sont que quelques nouveautés que vous y trouverez pour améliorer votre expérience de recycleur!

Toutefois, puisque le dépôt des matériaux secs se fera en libre-service et dans un conteneur spécifique dédié à chaque type de matière, il sera doublement pertinent de porter attention au pré-tri des matières à la source pour faciliter votre dépôt et pour diminuer le temps d'attente de chacun

Ainsi, avant de partir de la maison, bien séparer les types de débris (bardeaux d'asphalte, bois, carton, gypse, métal...) et les placer par matière dans votre remorque. Sachez, par exemple, qu'un bardeau d'asphalte collé à un morceau de bois ne sera pas récupérable et ira à l'enfouissement. Un volume de 2 m³ de matériaux secs est accepté gratuitement pour chaque adresse et des frais minimes sont applicables par la suite.

Pour plus d'informations et de détails et pour la liste des matières et items acceptés, consultez le ecocentresrdn.org.

UTILISATION DE L'EAU POTABLE

Nous demandons la collaboration des citoyens quant à l'utilisation de l'eau potable. Nous désirons vous rappeler que l'utilisation de l'eau potable pour l'arrosage est rigoureusement réglementée. En cas de surconsommation, la Ville peut émettre des avis de restrictions sur cette utilisation.

Afin d'éviter le gaspillage et de répondre adéquatement à la demande, du 1^{er} mai au 1^{er} septembre, l'arrosage, à l'aide de gicleurs amovibles ou à l'aide d'un tuyau poreux est réglementé et l'utilisation de l'eau en provenance de l'aqueduc municipal doit se faire entre 20 h et 22 h selon les jours suivants :

- **LORSQUE LA DATE EST UN CHIFFRE PAIR, pour l'occupant d'une habitation dont le numéro civique est un chiffre pair;**
- **LORSQUE LA DATE EST UN CHIFFRE IMPAIR, pour l'occupant d'une habitation dont le numéro civique est un chiffre impair.**

Le remplissage des piscines est possible ces mêmes jours de minuit à 6 h.

L'arrosage des nouvelles pelouses est autorisé avec permis, chaque jour à l'intérieur de ces heures. Ce permis est disponible auprès du Service de l'environnement au coût de 10 \$.

Prévost
à croquer!

Depuis plusieurs années, des potagers à partager sont présents dans certains parcs municipaux au bénéfice de tous les usagers. Mais saviez-vous qu'il y a aussi des plates-bandes comestibles de petits fruits, des arbres fruitiers et à noix et des potagers de quartiers présents sur notre territoire en vertu de ce programme? Les potagers de quartier sont semés et entretenus par des groupes de citoyens du voisinage et au bénéfice de tous! Vous trouverez sur la page « Prévost à croquer » du site Internet de la Ville un lien vers une carte interactives de tous ces lieux.



VILLE DE Prévost

LES GRANDS RENDEZ-VOUS ESTIVAUX

LES PLACES ESTIVALES

MAI
À
SEPTEMBRE

Tout l'été, des Places estivales seront animées dans tous les secteurs de la ville.

PROGRAMMATION
ville.prevost.qc.ca/placesestivales

MICROBRASSERIE LAURENTIDES
SHAWBRIDGE
D.C. CAN.
CHARCUTERIES



CAMP DE JOUR de Prévost

L'AIR EN FÊTE FERA VIBRER LE CAMP EN 2021!

28 juin au 20 août à l'École du Champ-Fleuri
Résidents seulement
5 à 12 ans

INSCRIPTIONS EN COURS

- En ligne : airenfete.com (section Prévost)
- Téléphone : 450 224-8888, poste 6401

EMPLOI CAMP DE JOUR

Tu as un secondaire 4 complété et plus? Il nous reste des postes d'animateurs et de responsable de service de garde.

Viens vivre un emploi inoubliable et une expérience globale d'été au-delà des heures de travail qui seront remplis d'amitiés et de souvenirs.

Fais vite et envoie ton CV!
airenfete.com/emplois

Politique de la famille et des aînés

Nous voulons vous entendre! Consultation en cours! En répondant au sondage, vous courrez la chance de gagner des prix!

Visitez le ville.prevost.qc.ca/politiquefamilieaines

PISCINES EXTÉRIEURES 23 juin au 22 août

PISCINE VAL-DES-MONTS

- 23, 24 et 25 juin : 12 h à 19 h
- Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 12 h à 13 h et 15 h 30 à 19 h
- Mercredi : 12 h à 13 h et 14 h à 19 h
- Samedi et dimanche : 12 h à 19 h
- Capacité de 24 personnes sur le site en même temps.

PISCINE LAC-ÉCHO

- 12 h à 19 h
- Capacité d'une bulle familiale en même temps.

CONSIGNES GÉNÉRALES

-  Rotation à l'heure si fort achalandage.
-  Respect de la distanciation physique de 2 mètres en tout temps.
-  Arriver prêt à la baigner (douche prise et maillot sur soi).
-  Vestiaires et blocs sanitaires à accès restreint.



ACTIVITÉS EXTÉRIEURES SELON NOTRE PALIER D'ALERTE.

PARCS, INFRASTRUCTURES DE LOISIRS, TENNIS ET ESPACES VERTS

CONSIGNES GÉNÉRALES



Accès aux résidents seulement



Pas de rassemblement



Gérez vos déchets adéquatement



Respectez en tout temps la distanciation physique de deux mètres



Si la distanciation physique de deux mètres n'est pas respectée, les normes de la santé publique s'appliquent en lien avec le port du masque.

POUR SIGNALER UNE PROBLÉMATIQUE

310-4141

PARCS

- Apportez vos effets personnels.
- Nombre de participants réduits.
- Si le parc est trop achalandé, repassez plus tard.

INFRASTRUCTURES DE LOISIRS (SKATEPARC, BASKETBALL, SOCCER, BASEBALL)

- Pratique de l'activité en bulle familiale uniquement.

TENNIS

- En solo.
- En dyade en bulle familiale.
- 60 minutes maximum par joute.

ESPACES VERTS (GÉNÉRAL)

- Respect de la nouvelle signalisation temporaire en lien avec les recommandations gouvernementales.
- Carte modifiée des sentiers.
- Respect des codes d'éthique et de la réglementation municipale.

PARC DE LA COULÉE

- Membre uniquement.
- Stationnements :
 - P4 - Parc du Clos-Fourtet.
 - P3 - Stationnement Parc des Clos.

P'TIT TRAIN DU NORD

- Stationnements :
 - P11 - Centre culturel.
 - P13 - Maison d'entraide.
 - P6 - Parc des Patriarches.
- Toilettes disponibles.
- Gare de Prévost ouverte (selon horaire).

FORÊT HÉRITAGE ET SENTIERS DU HAUT-ST-GERMAIN

- Si le stationnement est complet, repassez plus tard.
- Respect du code d'éthique et des propriétaires privés.



INSCRIPTION
AUX ALERTES CITOYENNES
avis.ville.prevost.qc.ca

SUIVEZ-NOUS:




VILLE DE
Prévost